Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **Hélimax / SAF** Tél : 06.22.81.23.25

Bénéficiaires : **Allamanno**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ravitaillement + matériel + béton	15 et 16/08/16	Pré de Madame Carle	Refuge des Ecrins	40	0	40

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY

Nom du pilote : **Dominique Heib**

A Saint Crépin
Le 13/09/2016, Maxime GAILLARD

Autorisation accordée n° 489/2016

Conditions particulières :
- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 13/09/2016
Le Directeur,
Copie au secteur de : Briançonnais - Vallouise

Préconisations du Parc national :

PARC NATIONAL DES ECRINS

A , le :